



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/657
6 décembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
Point 38 de l'ordre du jour

ELIMINATION DE L'APARTHEID ET INSTAURATION D'UNE AFRIQUE DU SUD
UNIE, DEMOCRATIQUE ET NON RACIALE

Rapport de la Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Rapporteur : M. Anuson CHINVANNO (Thaïlande)

1. A sa 3e séance plénière, le 24 septembre 1993, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-huitième session la question intitulée "Elimination de l'apartheid et instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale". A la même séance, l'Assemblée a décidé que la question serait examinée directement en séance plénière et que les organisations et personnes portant un intérêt particulier à cette question seraient autorisées à se faire entendre par la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission).
2. A sa 2e séance, le 6 octobre, la Quatrième Commission a décidé d'entendre les organisations et les personnes portant un intérêt particulier à la question, et de tenir le nombre de séances appropriées.
3. A ses 11e et 14e séances, les 28 octobre et 1er novembre, la Quatrième Commission a approuvé les demandes d'audition sur la question figurant dans les documents A/C.4/48/5 et Add.1 à 8.
4. A la 15e séance, le 8 novembre, le représentant du Pan Africanist Congress of Azania a fait une déclaration (voir A/C.4/48/SR.15).
5. A la 16e séance, le 9 novembre, le représentant de l'African National Congress a fait une déclaration (voir A/C.4/48/SR.16).
6. A ses 15e et 16e séances, le Comité a entendu des déclarations faites par les personnes ci-après :

Mme Dona Katzin, Interfaith Center on Corporate Responsibility
(A/C.4/48/5) ;

Mme Eve Thompson, au nom du Lawyers' Committee for Civil Rights Under Law (A/C.4/48/5/Add.3);

Mme Beatrice von Roemer, Confédération internationale des syndicats libres (A/C.4/48/5/Add.1);

Mme Vinie Burrows, Comité des organisations non gouvernementales pour l'Afrique australe (A/C.4/48/5/Add.2);

M. Eric Bjornlund, au nom de l'Institut démocratique national pour les affaires internationales (A/C.4/48/5/Add.4);

M. Richard Rogers, Groupe anti-apartheid de la ville de Londres (A/C.4/48/5/Add.5);

Mme Adrena Ifill, American Committee on Africa (ACOA) (A/C.4/48/5/Add.7);

Prince Mangosuthu G. Buthelezi, Inkatha Freedom Party (A/C.4/48/5/Add.8).

7. On trouvera dans les comptes rendus analytiques des séances un résumé des déclarations faites par les personnes susmentionnées (A/C.4/48/SR.15 et 16).
